

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 2GO FOAM CLEANER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Rénovateur de chaussures

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur AB Bandindustri
Köpmangatan 62
SE-692 36
Kumla
Tel: +46 19-58 99 00
Fax: +46 19-58 99 99
e-mail: info@bandi.se
www.bandi.se

Personne à contacter AB Bandindustri
e-mail: info@bandi.se

1.4. Numéro d'appel d'urgence France - Institut national de recherche et de sécurité (INRS) Tel: + 33 1 40 44 30 00
France - Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy Tel : + 33 3 83 22 50 50 - cap@chu-nancy.fr
Belgium - Tel: + 32 02 264 96 36

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

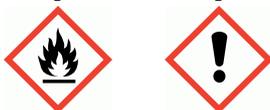
Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Petroleum gases, liquefied (Note K) Numéro CAS: 68476-85-7 Numéro CE: 270-704-2 Listes: REACH ANNEX XVII.	15-20%
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas (Liq.) - H280	
Acetone Numéro CAS: 67-64-1 Numéro CE: 200-662-2	5-15%
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	
4-Nonylphenol, branched, ethoxylated Numéro CAS: 127087-87-0 Numéro CE: 500-315-8 Listes: Cette substance est dans la liste candidate des SVHC pour autorisation.	1-3 %
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411	

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts	1-3 %
Numéro CAS: 97489-15-1	Numéro CE: 307-055-2
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Ethanediol	<1%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Sodium 2-ethylhexanoate	<1%
Numéro CAS: 19766-89-3	Numéro CE: 243-283-8
Classification	
Repr. 2 - H361d	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Indications sur les composants Note K *: La classification comme cancérigène ou mutagène n'est pas nécessaire s'il peut être démontré que la substance contient moins de 0,1% p / p de 1,3-butadiène (EINECS n ° 203-450-8).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer à l'eau. Ne pas frotter l'oeil. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Ingestion	Nausées, vomissements.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Rougeurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Essuyer avec un tissu absorbant et éliminer les déchets de manière sûre. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Acetone

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 500 ppm 1210 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 2420 mg/m³

Ethanediol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

Acetone (CAS: 67-64-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1000 ppm
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 500 ppm
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1210 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2420 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 186 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme : 62 mg/kg

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

PNEC

- eau douce; 10.6 mg/l
- eau de mer; 1.06 mg/l
- Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg
- Sol; 29.5 mg/kg
- rejet intermittent; 21 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

Ethanediol (CAS: 107-21-1)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 53 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 7 mg/m³

PNEC

eau douce; 10 mg/l
 eau de mer; 1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
 Sol; 1.53 mg/kg
 rejet intermittent; 10 mg/l

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS: 2634-33-5)

PNEC

eau douce; 4.03 µg/L
 rejet intermittent, eau douce; 1.1 µg/L
 eau de mer; 0.403 µg/L
 rejet intermittent, eau de mer; 110 ng/L
 ;
 Station d'épuration des eaux usées; 1.03 mg/l
 Sédiments (eau douce); 49.9 µg/kg
 Sédiments (eau de mer); 4.99 µg/kg
 Sol; 3 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc nitrile. Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Pas d'information disponible.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	8-8.5
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
densité	0,990 – 1,000 g/cm ³
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 41 666,67

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.

Ingestion

Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.

Contact cutané

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles

Système nerveux central

Informations toxicologiques sur les composants

Acetone

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5800 mg/kg, Orale, Rat Équivalent ou similaire (OECD Test Guideline 401)

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 20000 mg/kg, Cutanée, Lapin Équivalent ou similaire (OECD Test Guideline 402)

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC₅₀ 7600 mg/m³, Inhalatoire, Rat 4 heure

Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Ethanediol

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 8,54 g/kg, Orale, Rat
DL₅₀ 6,61 g/kg, Orale, Pig.
DL₅₀ 13,7 g/kg, Orale, Souris
DL₅₀ 4.700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >3500 mg/kg, Cutanée, Souris
DL₅₀ 9530 mg/kg, Cutanée, Lapin
DL₅₀ 10.626 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 140-160 ppm, Inhalatoire, Rat
8 heure, jour 16 semaine

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations écologiques sur les composants

Petroleum gases, liquefied (Note K)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CE₅₀, 78 heure: 4.6-10 mg/l, Algues
NOEC, 28 jour: 0.13 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CE₅₀, 96 heure: 10-30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10-20 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 21 jour: 0.28 mg/l, Daphnia magna

Acetone

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 5540 mg/l, Salmo gairdneri
CL₅₀, 96 heure: 5540 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 12600 mg/l, Daphnia magna

4-Nonylphenol, branched, ethoxylated

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, : 84,7 mg/l, Poisson d'eau de mer

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EC50/LC50, : 23,06 mg/l, Invertébrés d'eau douce

Ethanediol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 24-48 heure: 20 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
CL₅₀, 96 heure: 18.500 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 48 heure: >10.000 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
NOEC, 7 jour: 32.000 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
NOEC, 96 heure: 39.140 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 24 heure: 74.000 mg/l, Daphnia magna NOEC, 48 heure: 24.000 mg/l, Daphnia magna CL ₅₀ , 48 heure: 41.000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 24 heure: 12,8 mmol/l, ciliate CE ₅₀ , : >1400 mg/l, Microcystis aeruginosa
Toxicité aiguë - microorganismes	CL ₅₀ , : 92 mg/l, Pseudomonas putida
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC-Aquatic Plants	>700 mg/l entosiphone sulcatum

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

Acetone

Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	Sol - Dégradation 70%: > 28 jour Eau - Dégradation 90.0 ± 2.2 %: 28 jour (OECD Guideline 301B)
Demande biologique en oxygène	1,43 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène	1,92 g O ₂ /g substance

Ethanediol

Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
BOD/ThBOD	0,78 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Acetone

Potentiel de bioaccumulation	Aucun potentiel de bioaccumulation.
Coefficient de partage	log Pow: -0,24 (Test verisi) FBC: 0,69 (balık) FBC: 3 (sucul omurgasızlar)

Ethanediol

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
-------------------------------------	---------------------------------

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Facteur de bioconcentration (BCF) 0,60

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

Acetone

Tension de surface 0,0237 N/m @ --°C

Ethanediol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Étiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	None
Groupe d'emballage (IMDG)	None
Groupe d'emballage (ADN)	None
Groupe d'emballage (ICAO)	None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de restriction en tunnels	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs P3a niveau inférieur 150 tonnes niveau supérieur 500 tonnes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Aerosol = Aérosol</p> <p>Eye Irrit. = Irritation oculaire</p> <p>STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</p>
Références littéraires clés et sources de données	<p>Source: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/</p>
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	<p>STOT SE 3 - H336: Eye Irrit. 2 - H319: : Méthode par le calcul. Aerosol 1 - H222, H229: : Jugement d'expert.</p>
Conseils de formation	<p>Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.</p>
Publié par	<p>Büşra Tarakçı/CRAD Çevre Risk Analiz Denetim ve Eğitim Hizm. A.Ş. gbf@crad.com.tr</p>
Note à l'organisateur	<p>Ce FDS a été rédigé sur la base des informations et documents reçus du propriétaire du produit. L'auteur de CRAD et/ou FDS n'est pas responsable de la mauvaise préparation de FDS et de pertes pécuniaires ou de dommages immatériels.</p>
Date de révision	29/03/2022
Révision	0.1
Remplace la date	29/03/2022
Numéro de FDS	12524

2GO FOAM CLEANER

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.